

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :
15 septembre 2017

Date d'affichage :
28 septembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 21 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET (à partir de la question n° 19), CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY (jusqu'à la question n° 31), Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU (à partir de la question n° 7), Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER (à partir de la question n° 10).

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA jusqu'à la question n° 18

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
absent à partir de la question n° 32

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 9

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

QUESTION N° 31

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Coopérative de l'école Pierre Brossolette élémentaire

RAPPORTEUR : Michèle SCHOTTEY

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomais » qui s'est réunie le 6 septembre 2017.

L'école élémentaire Pierre Brossolette a un projet de classe découverte à thématique culturelle et patrimoniale à destination des élèves des classes de CM2, CM1/CM2, CE1 et CE2/CM1, soit 111 élèves.

Cette sortie scolaire a lieu du 4 au 6 octobre 2017 au Centre de Vacances de Fontenille en Dordogne. Ce projet est axé sur la découverte d'une autre région au patrimoine historique et culturel très riche et sur le renforcement du « vivre ensemble ».

Le coût du projet est de 15 113 € et comprend les frais de transport de 4 080 € et les frais de visites de 2 601 €.

Les familles sont sollicitées à hauteur de 100 € par élève pour ce projet. La coopérative scolaire abondera le projet à hauteur de 1 200 € et l'association de parents d'élèves à hauteur de 1 500 €.

Considérant l'intérêt de ce projet, il est proposé d'accorder une aide afin de permettre à l'équipe pédagogique de mener à bien ce projet, d'un montant de 900 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette, prélevé sur le fonds d'initiatives scolaires.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention d'un montant de 900 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 21 septembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL